



3-2026

**DELIBERATION N°3
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ST GEORGES HAUTE VILLE
Séance du 13/01/2026**

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de membres présents : 13

Absents excusés : 1

L'an deux mil vingt-six, le 13 janvier à vingt heures **le conseil municipal** de la commune de St-Georges-Haute-Ville, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de **M MILLET Frédéric, le maire.**

Date de convocation du conseil municipal : 09/01/2026

Présents : Frédéric MILLET, Christophe VACHERON, Elisabeth LAFANECHERE, Serge LOMBARDIN, , Hervé DUQUESNE, Marie-Claire JASSERAND, Isabelle BRUNEL, Valérie GUILLAUME, Jean LESQUIR Didier MASSACRIER, Didier CHAMBON Sylvie DALLERY, Julien DELHEUR.

Absents excusés : Odile PINTURIER (Frédéric MILLET)

Secrétaire de séance : Marie-Claire JASSERAND

Objet : Demande de subvention programme leader pour gite jacquaire

M le Maire rappelle que dans le cadre de la rénovation du gite jacquaire, il est nécessaire de délibérer afin d'autoriser le maire à demander une subvention dans le cadre du dispositif leader (appel à projets LEADER « Hébergements touristiques »). Monsieur le Maire indique qu'une demande de subvention a été faite à la région, conformément à la délibération du dernier conseil municipal.

Le fait d'avoir un retour favorable pour la subvention versée par la région, cela donne le droit à une aide LEADER pour les fonds par rapport à l'offre d'amélioration touristique sur le territoire.

Il convient donc de délibérer spécifiquement pour le fonds européen.

La subvention sera demandée sur le même plan de financement que la dernière fois, soit 55 782.33 € HT,

Avec la demande de subvention européenne, il y a 30 % supplémentaires, ce qui permettrait des travaux subventionnés à hauteur de 80 % au total (soit montant maximal).

Voici de nouveau le plan de financement.

13/01/2026

Poste	Entreprise	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Portes/Fenêtres	TRONEL GABRIEL	6337.20	7604.64
Escalier	TRONEL GABRIEL	3132.00	3758.40
Plomberie	ET4	16981.40	18679.54
Revêtements	GIRAUDON	8120.23	9744.28
Peinture + Isolation	Cataldo	9830.50	11796.60
Ventilation	ESK42	2338.50	2572.35
Électricité	ESK42	9042.50	9946.75
Total		55782.33	62982.56

M. le Maire invite le conseil municipal à délibérer et l'autoriser à approuver et autoriser le maire à faire la demande de subvention dans le cadre du dispositif leader.

**Vu le dossier présenté Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité de :
D'approuver et d'autoriser la maire à faire une demande de subvention dans le cadre du dispositif leader.**

14 voix sur 14voix exprimées

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Ont signé, au registre, les membres présents.

Le Maire, Frédéric MILLET,



Transmis au représentant de l'Etat le : 14/01/2026

La secrétaire,
Marie-Claire JASSERAND

*Le maire atteste que la présente délibération sera
Publiée et mise en ligne à compter du 14/01/2026*

13/01/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202285-20260113-delib3cm12026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/01/2026